

RENFORCER LA TERRITORIALISATION DES SERVICES SOCIAUX SUR LE DÉPARTEMENT

Porteur du projet : Direction de la Solidarité
Services associés : Direction des Services Techniques

Depuis sa création (1986), la Direction de la Solidarité est organisée de façon déconcentrée et dispose de services (appelés aujourd'hui Unités Territoriales) implantés dans les principales villes du département.

Au titre de la redéfinition du projet de service de cette direction, il est envisagé d'augmenter le nombre de ses échelons déconcentrés et de le porter à 12 au lieu de 9 aujourd'hui. Les trois nouvelles Unités seront implantées à Brassac, Puylaurens et Albi.

Des points d'appui annexes seront parallèlement renforcés ou créés, en lien avec les communes ou intercommunalités, dans certains bourgs importants tels que Rabastens ou Réalmont.

Globalement, l'objectif est de rapprocher les services des populations à desservir.

Environnement

Limiter les déplacements liés à l'accès aux services

Social

Offrir des services pour tous au plus près des bassins de vie et d'activité des populations

Economie

Gouvernance

Lancement 2007

Cadre de référence :

- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Le projet :

Le but est d'installer (par création, acquisition, location ou ré-affectation) de nouveaux ensembles de bureaux pour les services déconcentrés de la Direction de la Solidarité.

Il s'agira de passer de 9 à 12 Maisons du Département en créant des équipements à :

- Brassac,
- Puylaurens,
- Albi.

Ces Maisons seront complétées par des points d'appui sur les grands bourgs qui le nécessitent, tels Rabastens et Réalmont.

Suivi et indicateurs :

Planification pluriannuelle et réalisation par tranches des investissements
Nombre de services présents par Maison du Département

